

## NOUVEAU DANS CE BULLETIN

### Articles généraux

- Prescription de fournitures pour le soin des plaies par les infirmières au Québec
- Reconnaissance des infirmières autorisées comme prescripteurs d'ÉMFM
- Fournitures pour incontinence – Mise à jour
- Coussins, coussins d'appui, coussins cunéiformes – Changement de nom
- Changement de statut

### Orthèses des membres supérieurs et inférieurs

- Orthèses de classe I – Mise à jour
- Changement de statut

### Équipements et fournitures d'oxygénothérapie

- Changement de statut

## RAPPELS

- Autorisation préalable – Inscription des quantités
- Envoi de paiement par chèque

**NOTA :** Pour obtenir des renseignements sur les politiques et les articles couverts dans le cadre du Programme des SSNA, consultez le [Guide d'équipement médical et de fournitures médicales](#) et les [listes de prestations d'équipement médical et fournitures médicales](#).

## NOUVEAU DANS CE BULLETIN

### ARTICLES GÉNÉRAUX

#### Prescription de fournitures pour le soin des plaies par les infirmières au Québec

Afin de prescrire des pansements pour le soin des plaies et des produits qui créent une barrière cutanée, les infirmières autorisées au Québec doivent inscrire sur l'ordonnance leur numéro de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) (qui est différent de leur numéro de permis d'exercice en soins infirmiers).

## Reconnaissance des infirmières autorisées comme prescripteurs d'ÉMFM

Le Programme des SSNA reconnaît les infirmières autorisées comme prescripteurs d'équipement médical et de fournitures médicales. Pour obtenir plus de renseignements sur les articles qui peuvent être prescrits par une infirmière autorisée, veuillez consulter le [Guide d'équipement médical et de fournitures médicales](#) et les [listes de prestations d'équipement médical et fournitures médicales](#).

Lorsque vous acceptez une ordonnance ou une recommandation signée par une infirmière autorisée (reportez-vous à la [section 1.3 du Guide d'équipement médical et de fournitures médicales](#) pour connaître les exigences relatives aux articles d'ÉMFM), veuillez créer, dans le logiciel de la pharmacie, un nouvel enregistrement pour l'infirmière à titre de prescripteur et préciser l'ordre professionnel duquel l'infirmière est membre. Ces renseignements sont requis lorsqu'une demande de paiement est soumise manuellement à Express Scripts Canada. Voici les codes de référence des prescripteurs associés aux différents ordres professionnels des infirmières dans les provinces ou les territoires :

Ordres professionnels des infirmières dans les provinces ou les territoires	Codes de référence des prescripteurs
Association of Registered Nurses of Prince Edward Island	27
Association of Registered Nurses of Newfoundland and Labrador	17
College of Registered Nurses of Nova Scotia	37
Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick	48
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	57
Ordre des infirmières et des infirmiers de l'Ontario	44
College of Registered Nurses of Manitoba	67
Saskatchewan Registered Nurses Association	77
College & Association of Registered Nurses Alberta	82
The College of Registered Nurses of British Columbia	96
Registered Nurses Association of the Northwest Territories and Nunavut	
Territoires du Nord-Ouest	A2
Nunavut	C2
Yukon Registered Nurses Association	B5

## Fournitures pour incontinence – Mise à jour

Depuis le 17 décembre 2018, de nouveaux codes d'article et de nouvelles descriptions ont été créés afin de mieux catégoriser le type et la taille des fournitures. Veuillez soumettre une demande d'autorisation préalable pour ces articles.

Lors d'une première demande de fournitures pour incontinence, les fournisseurs devront indiquer si le client a un problème médical permanent ou temporaire nécessitant ces articles. Les demandes des clients qui souffrent d'un problème médical permanent pourraient être approuvées au titre d'une autorisation spéciale (AS). Une fois que l'AS aura été accordée, le fournisseur pourra soumettre une demande de paiement directement à Express Scripts Canada pour toute la durée de l'autorisation.

Description	Code	Lignes directrices suggérées aux fins de remplacement
Couche à languettes, enfant/taille 4 et plus (enfant de plus de 2 ans)	99400752	450 par période de 3 mois
Couche à languettes, jeune/TP adulte (enfant de plus de 2 ans)	99400939	450 par période de 3 mois
Couche/culotte d'incontinence, jeune/taille 4 et plus (enfant de plus de 2 ans)	99400753	450 par période de 3 mois
Couche/culotte d'incontinence, jeune/TP adulte (enfant de plus de 2 ans)	99400940	450 par période de 3 mois
Culotte d'incontinence en filet, réutilisable	99400755	9 par période de 3 mois
Piqué, jetable, grandeur jusqu'à 23 po x 36 po	99400442	150 par période de 3 mois
Piqué, lavable, grandeur jusqu'à 36 po x 54 po	99400443	1 par année

Dans le cas des clients pour qui les fournisseurs ont obtenu une autorisation préalable avant le 17 décembre 2018, les fournisseurs peuvent soumettre une demande de paiement avec les codes précisés dans les lettres de confirmation d'autorisation préalable.

Les codes suivants ont été supprimés de la liste des prestations :

- Couche lavable, enfant de plus de 2 ans 99400754
- Couche lavable, adulte 99400441
- Serviette d'incontinence, lavable 99400439

## Coussins, coussins d'appui, coussins cunéiformes – Changement de nom

La description du code de prestation 99400315, *Coussins, coussins d'appui, coussins cunéiformes* a été remplacée par *Coussin cunéiforme de positionnement*.

## Changement de statut

À compter du 17 décembre 2018, l'article ci-dessous ne sera plus considéré comme une exception et figurera sur la [Liste des articles généraux d'équipement médical et de fournitures médicales](#).

Description	Code	Autorisation préalable
Chaise d'aisance, à roues, achat	99400890	Non

Veuillez noter que des prix maximaux ont été établis, par région, relativement à l'achat d'une chaise d'aisance à roues. Veuillez consulter la [Grille tarifaire des articles d'ÉMFM](#) pour connaître ces prix. Une autorisation préalable sera exigée si les lignes directrices suggérées aux fins de remplacement n'étaient pas respectées ou si le prix maximal était dépassé.

## ORTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS ET INFÉRIEURS

### Orthèses de classe I – Mise à jour

Lorsque le prix de l'article se situe dans les limites et que les lignes directrices suggérées aux fins de remplacement sont respectées, une autorisation préalable ne sera plus exigée pour les orthèses des membres supérieurs et inférieurs ci-dessous, offertes en vente libre. Une autorisation préalable sera toutefois exigée si les lignes directrices suggérées aux fins de remplacement n'étaient pas respectées ou si le prix maximal était dépassé.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les [Grilles tarifaires des articles d'ÉMFM sur le site Web d'Express Scripts Canada](#).

Description	Code	Lignes directrices suggérées aux fins de remplacement
Cervicale, en vente libre	99400150	1 par année
Casque, en vente libre	99400153	1 par année
Coude, en vente libre, gauche	99400124	1 fois par année, par côté Les articles additionnels exigent une autorisation préalable
Coude, en vente libre, droit	99400126	
Épaule-coude, en vente libre, gauche	99400611	
Épaule-coude, en vente libre, droit	99400608	
Épaule, en vente libre, gauche	99400602	
Épaule, en vente libre, droit	99400605	1 fois par année, par côté Les articles additionnels exigent une autorisation préalable
Poignet-main, en vente libre, gauche	99400140	
Poignet-main, en vente libre, droit	99400142	
Poignet-main-doigts, en vente libre, gauche	99400144	
Poignet-main-doigts, en vente libre, droit	99400146	
Doigt, un seul, en vente libre, main gauche	99400132	
Doigt, un seul, en vente libre, main droite	99400134	
Doigts, plusieurs, en vente libre, main gauche	99400594	
Doigts, plusieurs, en vente libre, main droite	99400598	1 fois par année Les articles additionnels exigent une autorisation préalable
Support abdominal	99400149	
Lombo-sacrée, en vente libre	99400157	
Bande herniaire	99400156	
Ceinture pelvienne	99400162	
Thoraco-lombo-sacrée, en vente libre	99400163	

Description	Code	Lignes directrices suggérées aux fins de remplacement
Orthèse du genou, en vente libre, gauche	99400099	1 fois par année, par côté Les articles additionnels exigent une autorisation préalable
Orthèse du genou, en vente libre, droit	99400101	
Cheville, en vente libre, gauche	99400574	
Cheville, en vente libre, droite	99400577	
Cheville-pied, en vente libre, gauche	99400097	
Cheville-pied, en vente libre, droit	99400095	

## Changement de statut

À compter du 17 décembre 2018, les articles ci-dessous deviendront des articles à usage restreint (une autorisation préalable sera requise) et ne feront plus partie des exceptions.

Description	Code
Semelle intérieure faite sur mesure (pour le code 99400807)	99400808
Botte de décharge pour diabétique	99400807
Botte de décharge	99401183
Orthèse pour pied bot	99400844

## ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES D'OXYGÉNOTHÉRAPIE

### Changement de statut

À compter du 17 décembre 2018, l'article ci-dessous deviendra un article à usage restreint (une autorisation préalable sera requise) et ne fera plus partie des exceptions.

Description	Code
Dispositif de préservation de l'oxygène, location	99400544

## RAPPELS

### Formulaire d'autorisation préalable – Inscription des quantités

Nous rappelons aux fournisseurs que les demandes de paiement doivent indiquer le nombre d'articles à l'unité et non pas par paquet ou par boîte, sauf si le Programme a précisé que l'article peut faire l'objet d'une demande de paiement par boîte (p. ex. les gants - une boîte sera considérée comme une unité). Dans le cas des articles vendus par paquet ou par boîte, le fournisseur doit inscrire le nombre d'unités par paquet ou par boîte (p. ex. 20 couches par paquet) dans la section Quantité du Formulaire d'autorisation préalable.

### Envoi de paiement par chèque

Nous rappelons aux fournisseurs de **libeller leur chèque** à l'ordre du **Receveur général du Canada** lorsqu'ils envoient un paiement à Express Scripts Canada relativement au Programme des SSNA. Un chèque libellé au mauvais destinataire entraîne un retard de traitement et la fermeture du dossier.

## COORDONNÉES DU PROGRAMME DES SSNA ET D'EXPRESS SCRIPTS CANADA

### EXPRESS SCRIPTS CANADA

#### Centre d'appels à l'intention des fournisseurs Formulaires des SSNA

*Veillez avoir votre numéro de  
fournisseur sous la main.*

1 888 511-4666

#### Heures d'ouverture prolongées - Services d'ÉMFM

Du lundi au vendredi,  
de 6 h 30 à 20 h 30, heure de l'Est,  
à l'exclusion des jours fériés.

#### Demandes de paiement pour ÉMFM

Postez les demandes de paiement  
à l'adresse suivante :

Express Scripts Canada  
Demandes de paiement pour ÉMFM des SSNA  
C. P. 1365, Succursale K  
Toronto, ON M4P 3J4

#### Service des relations avec les fournisseurs d'ÉMFM et ententes avec les fournisseurs

*Chaque établissement d'ÉMFM doit être inscrit au  
Programme des SSNA et disposer de son propre  
numéro d'identification avant de pouvoir offrir  
des services.*

Télécopiez les ententes dûment  
remplies au

numéro de télécopieur sans frais : 1 855 622-0669

#### Autre correspondance

Postez toute autre correspondance  
à l'adresse suivante :

Express Scripts Canada  
5770, rue Hurontario, 10<sup>e</sup> étage  
Mississauga, ON L5R 3G5

### PROGRAMME DES SSNA - SERVICES D'ÉMFM

#### Bureaux régionaux de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits

##### DEMANDES D'AUTORISATION PRÉALABLE

Alberta	1 800 232-7301
Manitoba	1 800 665-8507
Ontario	1 800 881-3921
Provinces de l'Atlantique	1 800 565-3294
Québec	1 877 483-1575
Saskatchewan	1 866 885-3933
Territoires du Nord-Ouest/Nunavut	1 888 332-9222
Yukon	1 866 362-6717

##### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Alberta	1 780 495-2694
	1 800 232-7301
Manitoba	1 800 665-8507
Ontario	1 800 881-3921
Provinces de l'Atlantique	1 902 426-2656
	1 800 565-3294
Québec	1 877 483-1575
	1 514 283-1575
Saskatchewan	1 306 780-8294
	1 866 885-3933
Territoires du Nord-Ouest/Nunavut	1 888 332-9222
Yukon	1 866 362-6717

#### Régie de la santé des Premières Nations en Colombie-Britannique

##### DEMANDES D'AUTORISATION PRÉALABLE

Colombie-Britannique	1 888 299-9222
----------------------	----------------

##### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Colombie-Britannique	1 604 666-3331
	1 800 317-7878

### Formulaires des SSNA

Téléchargez les formulaires des SSNA à partir du site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA, ou communiquez avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs.